



**Haitian Congress to Fortify Haiti**  
**1900B Asbury St**  
**Evanston, Il 60201**  
[www.haitiancongresspac.org](http://www.haitiancongresspac.org)  
<http://www.diasporavotehaiti.org>  
[haitiancongress@rocketmail.com](mailto:haitiancongress@rocketmail.com)  
**Phone: (847)769-8439**



17 Octobre, 2015

LETTRE OUVERTE A MR. MICHEL JOSEPH MARTELLY  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'HAITI

Excellence,

Les haïtiens de la Diaspora ne voteront pas aux élections de 2015 en dépit du fait qu'ils ont le droit constitutionnel de voter depuis le 19 juin 2012. Ils ne voteront pas quoique Mr le Président vous aviez fait la promesse durant votre campagne et après que vous deveniez président de la république. Ils ne voteront pas quoique les haïtiens de la diaspora aient poussé votre gouvernement à mettre en place les mesures nécessaires pour que les haïtiens puissent voter dans les ambassades, les consulats, et autres centres de vote autorisés. Vous avez réitéré cette promesse en maintes occasions. Voilà que les seules élections organisées sous votre administration sont en cours sans la participation de la Diaspora. Excellence, quid de votre promesse?

Alors que vous avez le pouvoir Mr. le Président, vous auriez du tracer la voie pour que les gouvernements à venir puissent trouver les mesures et règlements qui permettraient à la Diaspora d'exercer son droit de vote lors des futures élections.

Nous, du Front Uni, ne sommes pas dupes. Dès le départ nous savons que la lutte serait ardue et que nous n'allions pas atteindre à brève échéance notre but dans un si court délai. Cependant, il s'agit de pressurer les officiels. Ce que nous continuerons à faire à moyen et à long terme. Le FRONT UNI inscrit en lettre d'or la question du droit de vote dans son agenda.

Mr. le Président, nous croyons que vous avez manqué une occasion sans précédent de montrer votre engagement envers la Diaspora puisque vous avez ignoré l'importance, le rôle et l'inclusion de la Diaspora dans cette élection en cours. Certes, nous apprécions le fait que vous avez fait publier les amendements à la constitution de 1987 votés par la 49<sup>ème</sup> Législature qui restituent, entre autres, la nationalité haïtienne aux compatriotes haïtiens naturalisés à l'étranger et l'attribuent aussi à tout individu né d'un père haïtien et/ou d'une mère haïtienne. La Diaspora n'a jamais cessé de multiplier ses efforts dans le but d'avoir cette victoire pour la nation.

Depuis le mois d'avril dernier, nous intensifions nos démarches auprès de vous et de votre gouvernement pour vous rappeler ce droit urgent et sacré. Nous avons envoyé des correspondances à vous et à votre Premier Ministre, Evans Paul, qui avait demandé que le Front Uni l'invite formellement afin de nous rencontrer à Washington D.C. le 17 juillet 2015. N'y pouvant plus se rendre après confirmation, le Premier Ministre, Evans Paul a envoyé à sa place le Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger, monsieur Robert Labrousse et son Conseiller Spécial, le professeur Watson Denis. Nous sommes venus de différents États à participer à la réunion à Washington, et nous avons invité une société internationale ayant de nombreuses années d'expérience dans la gestion des élections dans divers endroits difficiles à travers le monde afin de présenter ensemble l'importance, la faisabilité et un plan de mise en œuvre du vote de la Diaspora dans les Ambassades haïtiennes, les Consulats et autres centres de vote autorisés. Ces deux représentants du gouvernement étaient visiblement impressionnés.

Par suite, nous avons reçu des correspondances du Ministre Labrousse au Ministre Jean Fritz Jean-Louis, Délégué au Premier Ministre sur les questions d'élections; une lettre de ce dernier au Président Opont proposant un projet pilote pour que les haïtiens qui habitent dans les villes les plus peuplées de la Diaspora votent dans les élections



## Haitian Congress to Fortify Haiti

1900B Asbury St

Evanston, IL 60201

[www.haitiancongresspac.org](http://www.haitiancongresspac.org)

<http://www.diasporavotehaiti.org>

[haitiancongress@rocketmail.com](mailto:haitiancongress@rocketmail.com)

Phone: (847)769-8439



présidentielles 2015. Président Opont a envoyé une lettre de réponse indiquant la possibilité de cette proposition, mais, il n'a pas l'autorité légale de prendre les démarches nécessaires pour effectuer le vote de la Diaspora.

Mr. le Président, le Front Uni pour l'exercice du droit de vote de la Diaspora refute la déclaration de monsieur Opont. Car, la constitution de 1987 amendée, via ses articles 11 et 52.1, lui donne autorisation légale pour prendre les mesures nécessaires afin de faciliter la participation de la Diaspora haïtienne aux élections. Sa perception qu'il manque d'autorité légale à cet effet dérive de la non-opérationnalisation des dispositions constitutionnelles sur le droit de vote dans l'espace diasporique et l'omission de la Diaspora haïtienne dans le décret électoral tandis que les possibilités matérielles dépendent principalement du décret électoral. Pourtant, le Directeur du bureau d'identification nationale (ONI) a ce moment-la semblait en avoir une compréhension tout-à-fait différente car, nous avons appris qu'il avait commencé à mettre en place de nouvelles infrastructures dans certains consulats et à former le staff consulaire pour enregistrer les électeurs potentiels afin de leur permettre de voter aux élections présidentielles de 2015 et à toutes les futures élections haïtiennes.

La constitution de 1987 amendée supplante le décret électoral. Etant donné que l'interprétation du président Opont est inconsistante par rapport à la constitution à savoir s'il détient l'autorité légale pour exécuter le vote de la Diaspora, le décret électoral, par conséquent, doit être clarifié et en accord avec la constitution. Donc Mr. le Président, il s'agissait pour vous de faire péremptoirement une déclaration formelle publiquement à Mr Opont au peuple et au CEP, en laissant comprendre à ce dernier qu'il a l'obligation légale d'organiser les élections pour la diaspora aussi, au niveau international. Cette clarification, aurait aidé Mr. Opont et le CEP au complet à prendre la décision qu'il fallait.

Excellence, le temps aurait été plus que jamais opportun pour vous placer au bon côté de l'histoire en saisissant cette opportunité pour accomplir cet exploit politique sans précédent d'être le Président qui aurait établi les bases pour le vote de la Diaspora. Vous auriez ainsi tenu votre promesse et envoyé un fort message à la communauté internationale en projetant Haïti et votre administration comme des champions de la démocratie. Nous savons que le pays est confronté à de nombreux problèmes. Cependant, nous sommes persuadés que l'inclusion des Haïtiens de la Diaspora fait partie de la solution.

Le Front Uni pour l'exercice du droit de vote de la Diaspora haïtienne représente un groupe de citoyens préoccupés à ce que les Haïtiens de la Diaspora se donnent la main et mettent ensemble leur voix à mobiliser, éduquer, informer, habiliter et aider la Diaspora haïtienne dans l'exercice de son droit et devoir civique de voter.

Veuillez recevoir, Excellence, l'expression de nos salutations distinguées,

Patriotiquement,

*Judge Lionel Jean-Baptiste*

Pour Le Front Uni Pour Exercer le Droit de Vote

*Attorney, Lynn Toussaint*

Pour le Congrès des Haïtiens Pour Fortifier Haïti

CC: Le Parlement Haïtien  
Les candidats à la Présidence  
Les Organisations de Droit de l'homme  
La Société Civile



**Haitian Congress to Fortify Haiti**  
1900B Asbury St  
Evanston, Il 60201

[www.haitiancongresspac.org](http://www.haitiancongresspac.org)  
<http://www.diasporavotehaiti.org>  
[haitiancongress@rocketmail.com](mailto:haitiancongress@rocketmail.com)

Phone: (847)769-8439



---

**Le Front Uni Pour Exercer le droit de Vote 2015 est composé des organismes et individus suivants:**

Nom: Haitian Congress to Fortify Haiti.

Nom du signataire : Maître Marie Lynn Toussaint

Ville (Pays): Chicago, Il.

Nom : Haitian Diaspora Federation (HDF)

Nom du signataire : Katleen Felix

Ville (Pays): New York, New York

Nom : Fédération Haïtienne de la Diaspora de l'Europe (FHDE)

Nom du signataire : Dominique Desmangles

Ville (Pays): Geneva, Switzerland

Nom: Haitian American Grassroots Coalition (HAGC)

Nom du signataire : Jean Robert Lafortune

Ville (Pays): Miami, Florida

Nom: The Haitian Alliance of Georgia

Nom du signataire : M. Frantz Bourget

Ville (Pays): Atlanta, Georgia

Nom: Haitian Hometown Associations Resource Group

Nom du signataire : Katleen Felix

Ville (Pays): Montréal, Canada

Nom : Haiti-Jamaica Society

Nom du signataire : Myrtha Desulmé

Ville (Pays): Kingston, Jamaïque

Nom: Haitian American Engineers and Scientists (HAES)

Nom du signataire : Eng. Marc-Antoine Léveillé

Ville (Pays): Miami, Florida

Nom: National Organization for the Advancement of Haitians (NOAH)

Nom du signataire : Col. (Ret.) Dr. Joseph E. Baptiste

Ville (Pays): Washington, DC.

Nom : Rethink Haiti (Repenser Haiti)

Nom du signataire : Major Joseph Bernadel (Ret.) US Army

Ville (Pays): Boynton Beach, Florida

Nom : Haitian Diaspora Working Group

Nom du signataire : Yvans Morisseau

Ville (Pays): Miami, Florida



Haitian Congress to Fortify Haiti  
1900B Asbury St  
Evanston, Il 60201

[www.haitiancongresspac.org](http://www.haitiancongresspac.org)  
<http://www.diasporavotehaiti.org>  
[haitiancongress@rocketmail.com](mailto:haitiancongress@rocketmail.com)

Phone: (847)769-8439



---

Nom : Haitian Diaspora Advocacy Group  
Nom du signataire : Dr. Jaques Bingue  
Ville (Pays): Lexington, KY

Nom : National Haitian Student Alliance  
Nom du signataire : Lucson Joseph  
Ville (Pays): USA.

National Haitian American Elected Officials Network (NHAEON)  
Nom du signataire, Maitre Joseph Makhandal Champagne  
Ville (Pays), Tomsriver, NJ

Nom: Haitian Federation of the West and Midwest  
Nom du signataire : Dr. Joel Augustin, MD :  
Ville (Pays):Chicago, IL

Nom : Haitian Renewal Alliance  
Nom du signataire : Firmin Backer  
Ville (Pays):Washington, DC

Nom : Regroupement International des Causes Sociales  
Nom du signataire : Frantz Délice  
Ville (Pays): Montréal, Canada

**Annexe : Liste des membres de la Diaspora haïtienne qui soutiennent cette démarche (personne physique)**

Nom : Max Gustave Joseph  
Adresse : Chicago, Il.

Nom : Alix Claude  
Adresse : Chicago, Il.

Nom : Yvans Morisseau  
Adresse : Miami, Fl.

Nom : Katleen Felix  
Adresse : Montréal, QC

Nom : Myrtha Désulmé  
Adresse : Kingston, Jamaica

Nom : Joseph Makhandal Champagne  
Adresse : Orange, NJ



**Haitian Congress to Fortify Haiti**  
**1900B Asbury St**  
**Evanston, Il 60201**

[www.haitiancongresspac.org](http://www.haitiancongresspac.org)  
<http://www.diasporavotehaiti.org>  
[haitiancongress@rocketmail.com](mailto:haitiancongress@rocketmail.com)

**Phone: (847)769-8439**



Nom :.....Lionel Jean Baptiste  
Adresse : Chicago, Il.

Nom : Jean Robert Lafortune  
Adresse : Miami, Fl.

Nom : Dominique Desmangles  
Adresse : Geneva, Switzerland

Nom : Monalisa Ferrari  
Adresse : New York, NY

Nom : Lucson Joseph  
Adresse : New York, NY

Nom : Marie Lynn Toussaint  
Adresse : Chicago, Il.

Nom : Joseph Baptiste  
Adresse : Washington, DC

Nom : Joël Roy Augustin  
Adresse : Chicago, Il.

Nom : Ludovic Comeau  
Adresse : Chicago, Il.

Nom : Marc-Antoine Leveille  
Adresse : Miami, FL

Nom : Myrtha Désulmé  
Adresse : Kingston, Jamaïque

Nom : Levelt Lorcy  
Adresse : Queens, NY

Nom : Buteau Espiegle  
Adresse : Long Island, NY

Nom : Karine Jaquelin  
Adresse : Long Island, NY

Nom : Duval Destin  
Adresse : Long Island, NY



**Haitian Congress to Fortify Haiti**  
**1900B Asbury St**  
**Evanston, Il 60201**

[www.haitiancongresspac.org](http://www.haitiancongresspac.org)  
<http://www.diasporavotehaiti.org>  
[haitiancongress@rocketmail.com](mailto:haitiancongress@rocketmail.com)

**Phone: (847)769-8439**



---

Nom : Ernest P. Louissaint  
Adresse : Long Island, NY

Nom : Frantz Délice  
Adresse : Montréal, Canada

Nom : Nadine Louis  
Adresse : Queens, NY  
Et autres